



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 16 décembre 2021

- Budget régional 2022 -

Carole Delga : « La Région a adopté aujourd'hui un budget solide et solidaire, utile aux habitants d'Occitanie »

Les élus de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ont aujourd'hui adopté à la majorité, sous la présidence de Carole Delga, le budget régional 2022. Un budget offensif et ambitieux de 3,75 Mds€ guidé par le Pacte vert pour l'Occitanie.

« Nous maintiendrons en 2022 un haut niveau d'investissement pour poursuivre notre action en faveur de la relance, de la transition écologique, de l'éducation et de l'emploi. En rassemblant citoyens, élus locaux, chambres consulaires, acteurs économiques, culturels et sportifs, nous avons réussi, depuis 2016, à réaliser de nombreux projets au service des habitants et à faire face à la crise ces deux dernières années. C'est ensemble que nous continuerons à anticiper pour ne pas subir. Le cap est clair : je veux que la Région Occitanie apporte des solutions concrètes aux habitants et soit le moteur d'un avenir rassurant, plus juste, plus durable et plus innovant. Nous serons solides et solidaires pour les plus en difficulté, conquérants et offensifs aux côtés des porteurs de projets. Offensifs aussi pour poursuivre notre changement de modèle de développement avec notre Pacte vert pour l'Occitanie, qui se fera avec et pour tous les habitants, en ne laissant personne au bord du chemin », a déclaré la présidente de Région Carole Delga.

2022 sera l'année des premières concrétisations de la « santé du quart d'heure », avec le démarrage du recrutement par la Région de médecins, infirmiers et sages-femmes pour lutter contre les déserts médicaux. Une quarantaine de professionnels de santé sera recrutée dès cette année, sur l'ensemble des territoires.

2022 sera également l'année de la poursuite des grands travaux, avec la rénovation énergétique des habitations et bâtiments publics, la construction et la réhabilitation des lycées, l'expérimentation du transfert de l'État aux Régions des routes nationales, ou encore la poursuite des grands chantiers pour la création de filières de production d'énergies renouvelables. Les projets ferroviaires seront poursuivis cette année avec les lignes à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Montpellier-Perpignan, le démarrage du projet sur la réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône et le lancement des travaux de Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges.

La Région Occitanie poursuivra enfin le déploiement de sa **politique écologique et énergétique**, afin d'amener progressivement le territoire vers l'objectif fixé : devenir la 1^{ère} région à énergie positive d'Europe. Ainsi, pour apporter des solutions concrètes à l'urgence climatique, la Région va notamment généraliser les contrats agriculture durable, lancer l'expérimentation du Revenu écologique jeunes, l'élaboration du Plan Nature « Noé », d'un grand plan pour l'eau et celui pour l'habitat durable. Les aides à la mobilité (tarifs les moins de France pour le train, aides à l'acquisition d'un véhicule électrique ou d'un vélo) seront maintenues ainsi que les efforts pour faire de l'Occitanie la terre de l'hydrogène vert.

Pacte vert : une démarche globale pour transformer la société en profondeur

Avec un budget de 2,2 Mds€ consacré en 2022 au Pacte vert, soit 59% du budget et une hausse de 10% par rapport à 2021, la Région Occitanie accélère son engagement pour assurer à ses habitants un avenir durable, plus juste et plus sûr.

Un an après le lancement du Pacte vert, les résultats sont là avec **75% des actions présentes dans le Pacte déjà engagées et des projets d'envergure lancés** à l'image de la création de l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS) pour la souveraineté : relocalisation industrielle ou relocalisation d'activités en Occitanie, mise en œuvre du plan Rail de 800 M€, afin de rénover les lignes existantes, ou encore augmentation du nombre de places de formations paramédicales.

[Retrouvez ci-joint le dossier de presse de présentation des principaux rapports de l'Assemblée plénière.](#)

Contact presse :

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.presseoccitanie.fr)
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31